

Règlement de sélection

Youth Sailing World Championships 2017

1. Généralités

- Les Youth Sailing World Championships se déroulent du 9 au 16 décembre 2017 à Sanya (Chine). Chaque pays membre de WORLD SAILING dispose du droit de se faire représenter par un participant ou une équipe dans chacune des catégories.
- Catégories de l'édition 2017: 420er, Laser Radial, Neil Pryde RS:X 8,5, 29er, hommes et femmes ainsi que le catamaran Nacra 15 en catégorie Open.
- Swiss Sailing Team sélectionne une délégation composée d'athlètes ou d'équipes qui se distinguent par une préparation spécifique, ainsi qu'un niveau d'engagement personnel élevé, dans le but d'atteindre une performance de pointe.

2. Critères de sélection généraux

- Âge: moins de 19 ans (date limite: 31 décembre 2017)
- Nationalité: suisse ou selon WORLD SAILING Eligibility Code
- Inscription via TeamDataLog après renvoi de la déclaration, à télécharger sur www.www.swiss-sailing-team.com/downloads, par e-mail à marco.versari@swiss-sailingteam.ch (date limite: 15.04.2017)
- Acceptation du présent règlement de sélection par le renvoi d'un exemplaire dûment signé à SST, Bergstrasse 23, 8953 Dietikon (date limite: 15.04.2017)
- Délai de dépôt de la planification 2017 (voir modèle sur Team Data Log) et enregistrement des données relatives aux activités véliques sur sws.teamdatalog.com (date limite: 24.04.2017)

3. Directives de sélection

3.1. Généralités

Les critères de sélection prévoient l'évaluation de la progression des régatiers sur une longue période (période de sélection: 15.04. - 15.09.2017). L'objectif étant que les athlètes puissent idéalement se qualifier au moins deux fois aux Youth Sailing World Championship. Pour la première participation, l'objectif est un résultat dans le top 10 et pour la deuxième participation une place sur le podium est visée. C'est pourquoi seuls des régatiers qui s'engagent pour au moins deux ans avec un projet clair et des objectifs ambitieux sont pris en considération en vue d'une sélection.

3.2. Classes Juniors officielles Swiss Sailing (420 m/f, Laser Radial m/f)

Le 31 mars 2017, les entraîneurs nationaux SST Juniors convoqueront dans le pool d'observation les régatiers pris en considération pour une préparation élargie en vue des Youth Sailing World Championship. Ces régatiers envoient - en cas d'intérêt pour une sélection - les documents énumérés au point 2 à Marco Versari (marco.versari@swiss-sailing-team.ch) d'ici au 15.04.2017, respectivement au 24.04.2017. Selon le planning, un nombre suffisant d'entraînements et de journées de régates doivent être effectués entre avril et octobre. Le Comité de sélection Swiss Sailing Teams définira par classe, les régates clés internationales auxquelles une participation est obligatoire. Le potentiel de médailles et de diplômes de chaque athlète ou équipe est évalué sur la base des tous les résultats de régates.

3.3. 29er, Neil Pryde RS:X (m/f) et Nacra 15 (mixed)

Les régatiers intéressés par ces classes envoient également les documents énumérés au point 2 à Marco Versari (marco.versari@swiss-sailing-team.ch) d'ici au 15.04.2017, respectivement au 24.04.2017. Le comité de sélection Swiss Sailing Team analysera ceux-ci et décidera ensuite de la nomination dans le pool d'observation. Selon la planification, un nombre suffisant d'entraînements et de journées de régates doivent être effectués entre avril et octobre. Le Comité de sélection Swiss Sailing Teams définira par classe, les régates clés internationales auxquelles une participation est obligatoire. Le potentiel de médailles et de diplômes de chaque athlète ou équipe est évalué sur la base des tous les résultats de régates.

3.4. Pour toutes les classes

Le programme défini doit être respecté par tous les régatiers et saisi dans le logiciel TeamDataLog. En cas de maladie ou d'accident de longue durée, Marco Versari doit être informé afin qu'il puisse décider de la suite.

3.5. Sélection

Période de sélection: 15.04. - 15.09.2016

Durant la période de sélection, tous les résultats de régates (en particulier les régates clés), les observations de l'entraîneur, les courbes de forme ainsi que les performances physiques et psychiques sont pris en considération afin de justifier la décision de sélection. Au terme de cette phase et d'ici au 22 septembre 2017, la commission de sélection SST prendra sa décision.

4. Phase préparatoire à l'issue de la sélection

- Entraînements dans les clubs et les régions selon la planification annuelle individuelle définie.
- Participation au teambuilding de l'équipe.
- Participation à un ou plusieurs camps d'entraînement SST

SST Comité de sélection, 24.3.2017

5. Soutien financier de Swiss Sailing Team

Swiss Sailing Team prend à sa charge les coûts suivants:

- Finance de participation aux Youth Sailing World Championship (y compris hébergement et repas).
- Transport aller et retour de la Suisse vers le lieu de compétition.
- Encadrement par un coach (ou plusieurs), sélectionné(s) par Swiss Sailing Team, lors du Youth Sailing World Championships et des éventuels camps d'entraînement SST ainsi que frais de l'entraîneur national Juniors SST lors des différents événements.
- Tenue officielle de l'équipe.
- Mise à disposition de tous les documents officiels relatifs aux Youth Sailing World Championships.

6. Coûts à charge des athlètes sélectionnés

- Prise en charge des coûts de transport, d'hébergement et d'inscription aux régates durant la période de sélection. L'organisation du transport, l'hébergement, l'inscription aux régates sont également à charge du participant.
- Les coûts pour le transport, l'hébergement et la location éventuelle de bateaux pour les camps d'entraînement SST.
- Paiement d'un montant forfaitaire de 1500.— francs par athlète sélectionné.
- Conclusion d'une assurance annulation voyage (uniquement pour les athlètes sélectionnés).
- Le transport du domicile jusqu'au point de rencontre officiel (aller-retour).
- Tous les autres coûts du programme qui ne sont pas pris en charge par Swiss Sailing Team.
- Les primes relatives à l'assurance annulation voyage.

Par ma signature, je confirme accepter le présent règlement de sélection:

__ Signature du régatier et du représentant légal, lieu et date

Pour des raisons de lisibilité, nous nous sommes limités à l'utilisation la forme masculine dans le présent texte. Le féminin est toujours sous-entendu.

SST Comité de sélection, 24.3.2017